

certaine quantité de monnaie canadienne aux Etats-Unis? Nous aussi, nous ne laissons pas les devises étrangères avoir cours au pays. Donc, les exportations canadiennes ne se payent pas avec la monnaie des pays importateurs. En dernière analyse, les exportations se soldent par les importations et si nous scrutons le problème, nous constatons que, pourvu que nous payions nos importations avec des exportations, nous pouvons dire qu'il ne découle aucune diminution de travail de ce fait.

Dans les circonstances, monsieur l'Orateur, j'espère que le Gouvernement aura d'autres mesures législatives à proposer qu'une réforme douanière pour résoudre le grand problème du chômage. Ces remaniements ne seront pas efficaces, ils ne fourniront pas du travail.

Le peuple canadien a pris au sérieux l'attitude du parti conservateur et j'espère que celui-ci tiendra ses promesses d'élection. Quels que soient les moyens employés pour remédier au chômage, il est tenu par les promesses faites aux électeurs de diminuer le plus possible le chômage.

J'ai sous les yeux l'assertion d'un homme en qui la députation entière reconnaîtra, je pense, une autorité financière. A en croire les protectionnistes à tous crins, le grand mal dont souffre le Canada, c'est le manque de protection et de droits élevés. Selon l'autorité dont je parle, la Chambre verra qu'un véritable homme d'affaires a une conception de la cause du malaise actuel au Canada. Je vais citer le numéro de septembre de *The Commerce of the Nation*. L'article est intitulé: *What business thinks of business*. M. Morris W. Wilson, gérant général de la banque Royale du Canada, en est l'auteur. On ne discutera sans doute pas sa compétence en matière de difficultés commerciales et j'espère que les honorables députés vont suivre attentivement ce qu'il dit à ce sujet. La première partie de son article traite du nombre des chômeurs et de la proportion du chômage. Le point principal de l'article de M. Wilson se trouve dans le paragraphe suivant:

Le fait saillant de la diminution des affaires au Canada, c'est qu'elle n'est qu'une manifestation de la dépression générale dans le monde entier. L'origine de cette difficulté se trouve dans la contraction considérable du crédit qui a suivi l'inflation de 1928 et de 1929. Pendant une période de rajustement mondial, comme celle que nous traversons, le Canada ne peut espérer aucune amélioration sensible tant qu'un changement de conditions n'aura pas permis la reprise des affaires dans les autres pays. C'est pour cette raison que les Canadiens surveillent actuellement avec un intérêt tout spécial ce qui se passe sur les marchés du monde.

Quand les forces qui tendent au rajustement auront amélioré la capacité d'achat mondiale, le commerce canadien reprendra sa marche

ascendante. Ce changement pour le mieux ne saurait se faire attendre bien longtemps et les raisons ne sont pas moins fortes d'avoir foi aujourd'hui en la productivité des ressources canadiennes qu'aux jours d'optimisme débordant de 1929.

Le gérant de la banque Royale du Canada attribue les difficultés de notre pays à la contraction du crédit. A son avis, c'est là l'élément principal des conditions actuelles. J'appellerai l'attention de la Chambre sur un point important. Prenons comme exemple le début de l'année 1928. Nous avions alors au Canada ce que l'on peut appeler une prospérité générale: les ouvriers avaient tous de l'emploi, les cultivateurs obtenaient des prix raisonnables pour leurs produits et, en général, les gens pouvaient acheter des marchandises et des services en quantités appréciables. En vérité, si l'on se reporte aux discours du trône des années passées, vers 1927, 1928 et 1929, on constate qu'il y est fait mention de la prospérité générale au Canada. Nous savons qu'au début de 1928 nous jouissions d'une plus grande mesure de prospérité qu'à l'heure actuelle; il n'y avait pas de chômage et les cultivateurs et la population en général avaient une puissance d'achat plus considérable. Il en résultait une plus grande circulation des marchandises et des services qu'aujourd'hui. Telle était la situation et nous ne devons pas perdre de vue que nous avons aujourd'hui les mêmes ressources naturelles, le même outillage de production et le même nombre d'ouvriers désireux de produire tous les objets nécessaires à la vie. Nous devons nous poser une question: Comment se fait-il que vers le milieu de 1929, tout sembla se ralentir et que les gens devinrent incapables de trouver de l'emploi, tandis que les prix des produits agricoles avaient une tendance continue à baisser? Il doit y avoir une raison pour ce changement des conditions au Canada. Nous devons donc nous appliquer à découvrir cette raison.

Nous avons un tarif douanier en vigueur, pendant ces années de prospérité; si nous ajoutons les augmentations de ce tarif adoptées lors du dernier budget, nous devons admettre que nous avons aujourd'hui un tarif plus élevé qu' alors. Cependant, en dépit de ces modifications du tarif, de ces augmentations de droits, nous constatons aujourd'hui que nous ne jouissons pas de la même mesure de prospérité qu'il y a deux ans. Cela prouve d'une façon concluante que l'on n'améliorera pas la situation par un rafistolage du tarif; ce n'est pas ainsi que l'on donnera plus de travail aux ouvriers canadiens. Si nous interdisions l'entrée du Canada aux produits étrangers, notre marché se trouvera restreint d'au-